

minel, doit complètement être supprimé fût-ce même sans l'avis et contre les réclamations du siège apostolique" (XXXI).

Plus tard encore, dans la constitution " Apostol. Sed." (§ 16.) Pie IX a fulminé l'excommunication spécialement réservée au souverain pontife, contre " ceux qui entravent, directement ou indirectement, l'exercice de la juridiction ecclésiastique, au for intérieur ou extérieur, ou qui pour atteindre ce but ont recours au for séculier et en obtiennent des décrets qui empêchent l'exercice de la dite juridiction ". La même peine est appliquée à " Ceux de qui émanent ces décrets, à ceux qui coopèrent à cet acte par leur aide, leurs conseils ou leur faveur." Au numéro suivant, la même excommunication est lancée contre " ceux qui forcent, directement ou indirectement, les juges laïques, à trainer, au mépris des choses canoniques, les personnes ecclésiastiques à leur tribunal " et contre " ceux qui portent des lois ou décrets contraires à la liberté et aux droits de l'Eglise.

Par ces protestations réitérées, l'Eglise proclame solennellement ses droits, et affirme la résolution bien arrêtée chez elle, de veiller à leur conservation.

ROMANUS.

AUX COLLEGIENS.

Nous vivons dans un siècle où le temps est plus précieux que jamais.

Les écoliers perdent souvent du temps.

" Ce qui vous rend paresseux, disait le R. P. Olivaint, aux jeunes gens de son époque, c'est l'idée que vous n'avez rien de pressant à faire."

Tout presse au contraire.

Le programme des études se charge de plus en plus.

La science *approfondie*, du reste, est le grand besoin du jour.

Comment suffire à toutes ces matières. Comment arriver à cette profondeur, si l'on n'utilise pas tous les instants. Il n'y a pas à dire que l'on travaillera plus tard, car plus tard il faudra se livrer à d'autres soins. Ce qui est perdu ne se retrouve plus. L'hon. M. Angers le disait dernièrement aux élèves du collège de l'Assomption : " Chaque minute perdue au collège est une année de retard dans la vie. "

En voyant les ennemis de l'Eglise, ou des frères ignorants, lancer en public le mensonge ou l'erreur, plusieurs se disent : " Je voudrais bien savoir tenir une plume, je leur dirais leur fait. " Ils n'osent, ils se sentent incapables !